

Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 05 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 05 mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sylvie GREGOIRE, Maire.

Présents : GREGOIRE Sylvie, BRITY Philippe, PARRAUD Patricia, MALAN Didier, EHUEINANA Sylvain, REDENTI Sandrine, NOUGUIER Daniel, MATALON Emmanuelle, SEVERIN Nicolas, ISIRDI Céline, PRIMO Yolande

Absents : GAVAUDAN Philippe, BARGHOUT Christophe, MOUREY Christophe,

Pouvoirs : GAVAUDAN Philippe à GREGOIRE Sylvie

Secrétaire de séance : PARRAUD Patricia

Approbation à l'unanimité du PV de la séance du 1^{er} avril 2025.

DE202505-19 : Participation financière de LMV Convention Fonds de concours « classique » 2025

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de bénéficier de l'attribution de fonds de concours de la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) pour financer la réalisation d'équipements en matière d'aménagement du territoire et de qualité de vie.

Conformément aux modalités d'intervention financière de LMV arrêtées par délibération du 28 mars 2024, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de valider le projet de convention 2025 fixant une dotation annuelle de 36 515 € en vue de financer les travaux de réfection des voiries communales.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le projet de convention 2025 entre la Communauté d'Agglomération LMV et la commune relative à l'attribution d'une dotation annuelle (Fonds de concours) en vue de financer les travaux de réfection des voiries communales.,
- **autorise** Madame le Maire à signer ladite convention.

Décisions prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal au Maire

- **Décision du Maire n°3** : Renonciation du droit de préemption urbain parcelle A 827

Questions diverses

- **Fête des parents** : Les parents seront à l'honneur le vendredi 06 juin 2025 à 18h30 autour d'un apéritif offert par la commune.
- **Parking de co-voiturage au Jas de Puyvert** : Les travaux de terrassement se sont terminés fin avril. Il ne reste qu'à délimiter les places de parking et implanter la signalétique.

Clôture de la séance à 19h00
Puyvert, le 05 mai 2025

Le secrétaire de séance,
PARRAUD Patricia

Le Maire de PUYVERT
Sylvie GREGOIRE,